

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice 27

Présents 23

Votants 27

Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20240930-DCM_2024_09_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2024

L'an deux mille vingt quatre

Le : 30 septembre 2024

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SOULIER, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2024

PRESENTS Christian SOULIER, Gérard DI FRUSCIA, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Nathalie CHARLES, Sébastien OLIVIER, Angelo MANIERI, Marine TOINON, Charlélie ARNAUD, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annie OSTARD, Cyrille GENEVRIER, Cyril RONZE, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annie OSTARD à Pierre MARCOUX, Cyrille GENEVRIER à Christine FELIX, Cyril RONZE à Véronique GENEVRIER, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO

SECRETAIRE : Nathalie FERNANDEZ.

Délibération n°2024_09_10

OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP).

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-5, D 1411-4 et D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, président, ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Vu l'article 2121-21 du code général des collectivités territoriales selon lequel le conseil municipal peut choisir de ne pas recourir au scrutin secret, en cas d'accord unanime contraire,

Vu la délibération 2024_03_24A du 25 mars 2024 ayant comme objet l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP),

Vu la démission de Monsieur Jean-Paul FERRE en date du 27 septembre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de voter à main levée,
- désigne Madame Christine FELIX pour remplacer Monsieur Jean-Paul FERRE,
- précise que les membres de la commission délégation de service public (CDSP), pour le mandat en cours sont :
 - ✓ membres titulaires :
Mesdames Maryse RODRIGUEZ, Christine FELIX, Yvette VERNIERE et Messieurs Gérard DI FRUSCIA, André GACHET,
 - ✓ membres suppléants :
Mesdames Véronique GENEVRIER, Marine TOINON et Messieurs Pierre MARCOUX, Alain MAISSE, Sébastien DE ARAUJO.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 04 octobre 2024
Christian SOULIER, Maire



Le Secrétaire de séance,
Nathalie FERNANDEZ



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 10.10.2024
Publié ou Notifié
le : 10.10.2024